

N°	0818483030		C-ASBL 2.1
----	------------	--	------------

**EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B00160)**

0446334711

De Kleetlaan 2

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-10

Fin de mandat : 2024-03-12

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MOREAU Marie-Laure (A01729)

Réviseur d'entreprises

De Kleetlaan 2

1831 Diegem

BELGIQUE

N°	0818483030	C-ASBL 2.2
----	------------	------------

## MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
  - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
  - B. L'établissement des comptes annuels,
  - C. La vérification des comptes annuels et/ou
  - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

**COMPTES ANNUELS****BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
		21/28	<b>351.355</b>	<b>7.098.991</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>229.363</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>121.991</b>	<b>1.098.991</b>
Terrains et constructions		22	103.991	103.991
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	18.000	995.000
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28		<b>6.000.000</b>
Entités liées	6.14	280/1		
Participations dans les sociétés liées		280		
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3		6.000.000
Participations		282		
Créances		283		6.000.000
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

N°	0818483030	C-ASBL 3.1
----	------------	------------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>38.480.753</b>	<b>36.148.746</b>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41		<b>162.535</b>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41		162.535
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>31.622.961</b>	<b>33.038.204</b>
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>6.847.346</b>	<b>2.941.164</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>10.447</b>	<b>6.844</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>38.832.108</b>	<b>43.247.737</b>

N°	0818483030		C-ASBL 3.2
----	------------	--	------------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b>27.225.460</b>	<b>27.447.837</b>
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b>	6.7	10	<b>965.104</b>	<b>965.104</b>
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés et autres réserves</b>	6.7	13		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>26.260.356</b>	<b>26.482.733</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.7	164/5		
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b>	6.7	167		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>11.606.647</b>	<b>15.799.900</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>11.601.792</b>	<b>15.797.990</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	<b>154.987</b>	<b>253.233</b>
Fournisseurs		440/4	<b>154.987</b>	<b>253.233</b>
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	<b>99.447</b>	<b>126.337</b>
Impôts		450/3	<b>53.580</b>	<b>79.457</b>
Rémunérations et charges sociales		454/9	<b>45.867</b>	<b>46.880</b>
Autres dettes		48	<b>11.347.358</b>	<b>15.418.419</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.8	492/3	<b>4.856</b>	<b>1.910</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>38.832.108</b>	<b>43.247.737</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>12.586.215</b>	<b>32.381.097</b>
Chiffre d'affaires	6.9	70	1.223.270	340.601
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73	11.180.626	32.040.497
Autres produits d'exploitation		74	182.319	
Produits d'exploitation non récurrents	6.11	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>12.712.537</b>	<b>8.138.779</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609		
Services et biens divers		61	1.816.635	4.063.201
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.9 62	530.064	470.363
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.9 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.9 635/9		
Autres charges d'exploitation		6.9 640/8	10.365.838	3.605.214
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-126.322</b>	<b>24.242.319</b>

N°	0818483030		C-ASBL 4
----	------------	--	----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>1.116.605</b>	<b>571.992</b>
Produits financiers récurrents		75	1.116.605	571.992
Produits des immobilisations financières		750	22.718	10.468
Produits des actifs circulants		751	1.092.214	537.774
Autres produits financiers	6.10	752/9	1.672	23.750
Produits financiers non récurrents	6.11	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>1.213.278</b>	<b>2.820</b>
Charges financières récurrentes	6.10	65	1.213.278	2.820
Charges des dettes		650	25	1.964
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651	1.065.180	-41.742
Autres charges financières		652/9	148.073	42.599
Charges financières non récurrentes	6.11	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+/-)	9903	<b>-222.996</b>	<b>24.811.490</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+/-)	67/77	<b>-619</b>	<b>47.995</b>
Impôts		670/3	193	47.995
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	812	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+/-)	9904	<b>-222.377</b>	<b>24.763.495</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+/-)	9905	<b>-222.377</b>	<b>24.763.495</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9906	<b>26.260.356</b>	<b>26.482.733</b>
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(9905)	-222.377	24.763.495
<b>Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves</b>	(+)(-)		
<b>Affectation aux fonds affectés et autres réserves</b>	14P	<b>26.482.733</b>	<b>1.719.237</b>
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	791		
	691		
	(14)	<b>26.260.356</b>	<b>26.482.733</b>

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****ACOMPTE VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	
8024	229.363	
8034		
8044		
8054	229.363	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	229.363	

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****TERRAINS ET CONSTRUCTIONS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	<b>103.991</b>
8161		
8171		
8181		
8191	<b>103.991</b>	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	
8271		
8281		
8291		
8301		
8311		
8321		
(22)		<b>103.991</b>
22/91		87.259

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

8161		
8171		
8181		
8191	<b>103.991</b>	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	
8271		
8281		
8291		
8301		
8311		
8321		
(22)		<b>103.991</b>
22/91		87.259

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

8161		
8171		
8181		
8191	<b>103.991</b>	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	
8271		
8281		
8291		
8301		
8311		
8321		
(22)		<b>103.991</b>
22/91		87.259

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****DONT**

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

N°	0818483030	C-ASBL 6.3.5
----	------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	XXXXXXXXXX	<b>995.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	18.000	
Cessions et désaffections	8175	995.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8185	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	<b>18.000</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8245	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8315	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	<b><u>18.000</u></b>	
<b>DONT</b>			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	18.000	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****SOCIÉTÉS AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,  
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

8392P

8362

8372

8382

8392

XXXXXXXXXX

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

8452P

8412

8422

8432

8442

XXXXXXXXXX

**Plus-values au terme de l'exercice****Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et désaffections

Transférées d'une rubrique à une autre

8522P

8472

8482

8492

8502

8512

XXXXXXXXXX

**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

8542

8552

XXXXXXXXXX

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****SOCIÉTÉS AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

283P

8582

8592

8602

8612

8622

8632

XXXXXXXXXX

**6.000.000****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE  
L'EXERCICE**

(283)

8652

-6.000.000

N°	0818483030		C-ASBL 6.5.3
----	------------	--	--------------

## LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE

### **Cliniques universitaires Saint-Luc**

0416885016

Association sans but lucratif  
avenue Hippocrate 10/01  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	<b>29.805.161</b>	<b>31.963.616</b>
8681	29.805.161	31.963.616
8682		
8683		
52	<b>1.817.800</b>	<b>1.074.588</b>
8684	1.817.800	1.074.588
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
10.447

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>(42)</b>	

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	

**DETTES GARANTIES (COMPRIS DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	53.580

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	45.867

N°	0818483030	C-ASBL 6.8
----	------------	------------

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Comptes d'attente

4.856

Exercice

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Cotisations, dons, legs et subsides

Cotisations

Dons

Legs

Subsides

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	7	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,8	4,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	8.367	7.909
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	376.921	345.295
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	88.482	79.076
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	64.661	45.992
Pensions de retraite et de survie	624		

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	160.615	43.854
641/8	10.205.223	3.561.360
9096		
9097		
9098		
617		

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'association ou la fondation

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Ventilation des autres produits financiers

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
6501		
6502		
6510	1.190.428	113.423
6511	125.248	155.165
653		
6560		
6561		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés
- Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**
- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	193
9135	0
9136	
9137	193
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives
- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

- A l'association ou à la fondation (déductibles)
- Par l'association ou la fondation

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	0	0
9146	0	0
9147	132.344	113.606
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET AUTRES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTITÉS LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances sur les entités liées</b>	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation</b>	9493		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		<b>6.000.000</b>
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		6.000.000
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements de sociétés associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des sociétés associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives et si elles ne sont pas réalisées conformément aux conditions qui s'inscrivent dans le cadre de l'objet de l'association ou de la fondation défini dans les statuts, y compris le montant de telles transactions et la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'association ou de la fondation

Exercice

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI  
OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	8.600
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

N°	0818483030		C-ASBL 6.17
----	------------	--	-------------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 337

---

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	1		1
Temps partiel	1002	5,7		5,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4,8		4,8
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	1.799		1.799
Temps partiel	1012	6.569		6.569
Total	1013	8.367		8.367
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	530.064		530.064
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	4,5		4,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	7.909		7.909
Frais de personnel	1023	470.363		470.363
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	0818483030	C-ASBL 6.17
----	------------	-------------

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105		6	5
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1	5	4,5
Contrat à durée déterminée	111		1	0,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	6	5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		2	1,1
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,5
de niveau universitaire	1213	1	3	3,4
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	6	5
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'association ou la fondation	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	1	2,5
210			
211	2	1	2,5
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à préster des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2		2
310			
311	2		2
312			
313			
340			
341			
342			
343	2		2
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	696
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	696
dont subvenctions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

N°	0818483030	C-ASBL 6.18
----	------------	-------------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Conseil d'Administration applique, comme référentiel comptable, l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

### 1- De l'ACTIF

#### A) Règles d'évaluation des immobilisés :

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES:** Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES:** Les participations sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite des montants restant éventuellement à libérer. Les garanties versées sont comptabilisées pour la valeur nominale.

**AMORTISSEMENTS:** Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du mois suivant l'acquisition des investissements.

- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
  - Matériel informatique : 5 ans
  - Software : 3 ans
- À l'exception des software ERP : 10 ans

**PLACEMENTS DE TRESORERIE :** Les placements de trésorerie sont valorisés à la valeur d'acquisition tant que leur valeur de marché est supérieure ou égale à cette valeur d'acquisition. Les placements sont valorisés à leur valeur vénale si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition.

### 2- DU PASSIF

#### DETTES A COURT TERME :

- La Fondation Saint-Luc les dons et legs affectés comme suit :
- o Lors de la réception, le don ou le legs est enregistré comme revenu dans les comptes #73
- o Le montant affecté est ensuite transféré par débit d'un compte #648 vers le bilan en dette à court terme #489 pour refléter l'engagement de la Fondation à faire bénéficier de ce don le projet choisi par le donneur.
- o Après approbation du projet par le président du comité scientifique, tout ou partie du montant affecté à un projet est transféré vers les Cliniques universitaires Saint-Luc, par débit du compte #489. Les CUSL s'engagent à maintenir dans leur comptabilité la traçabilité de l'usage du don.
- Les dons et legs qui ne sont pas affectés sont enregistrés en rubrique #73. Ils constituent une recette pour la Fondation et mouvementent donc les Fonds Propres.

### 3- DU COMPTE DE RESULTAT

**DONATIONS ET LEGS:** Les donations et legs sont enregistrés à la valeur de marché (valeur vénale) à la date du don ou à la date du décès. Cette valeur correspond à la valeur d'inventaire reprise dans l'acte notarié.

Honoraires du Commissaire:  
Conformément à la Convention, les honoraires de EY sont de 8.600 € HTVA pour l'exercice clôturé le 31/12/2022.

### 4- Autre

La Fondation Saint-Luc bénéficie d'une promesse de nue-propriété une maison sise Grand Route, 23 à 1428 Lillois Witterzée, à une valeur estimée à 177.284 €.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

## Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Fondation Saint-Luc Fondation d'utilité publique pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de Fondation Saint-Luc Fondation d'utilité publique (la « Fondation »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'organe d'administration du 10 juin 2021. Notre mandat vient à échéance à la date de l'organe d'administration qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 2 exercices consécutifs.

### Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Fondation Saint-Luc Fondation d'utilité publique, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 38.832.108 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 222.377.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Fondation donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - (« ISA's ») telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board (« IAASB ») et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y comprises celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Fondation, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Fondation en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Fondation ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Fondation. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes :

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation ;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant ;
- La conclusion sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Fondation à cesser son exploitation ;

- Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si les Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Fondation.

### Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Informations relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Fondation au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à 3:65 du Code des sociétés et des associations, qui ont fait l'objet d'honoraires.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Diegem, le 21 mars 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par



Marie-Laure Moreau \*  
Partner  
\*Agissant au nom d'une SRL

23MLM0088